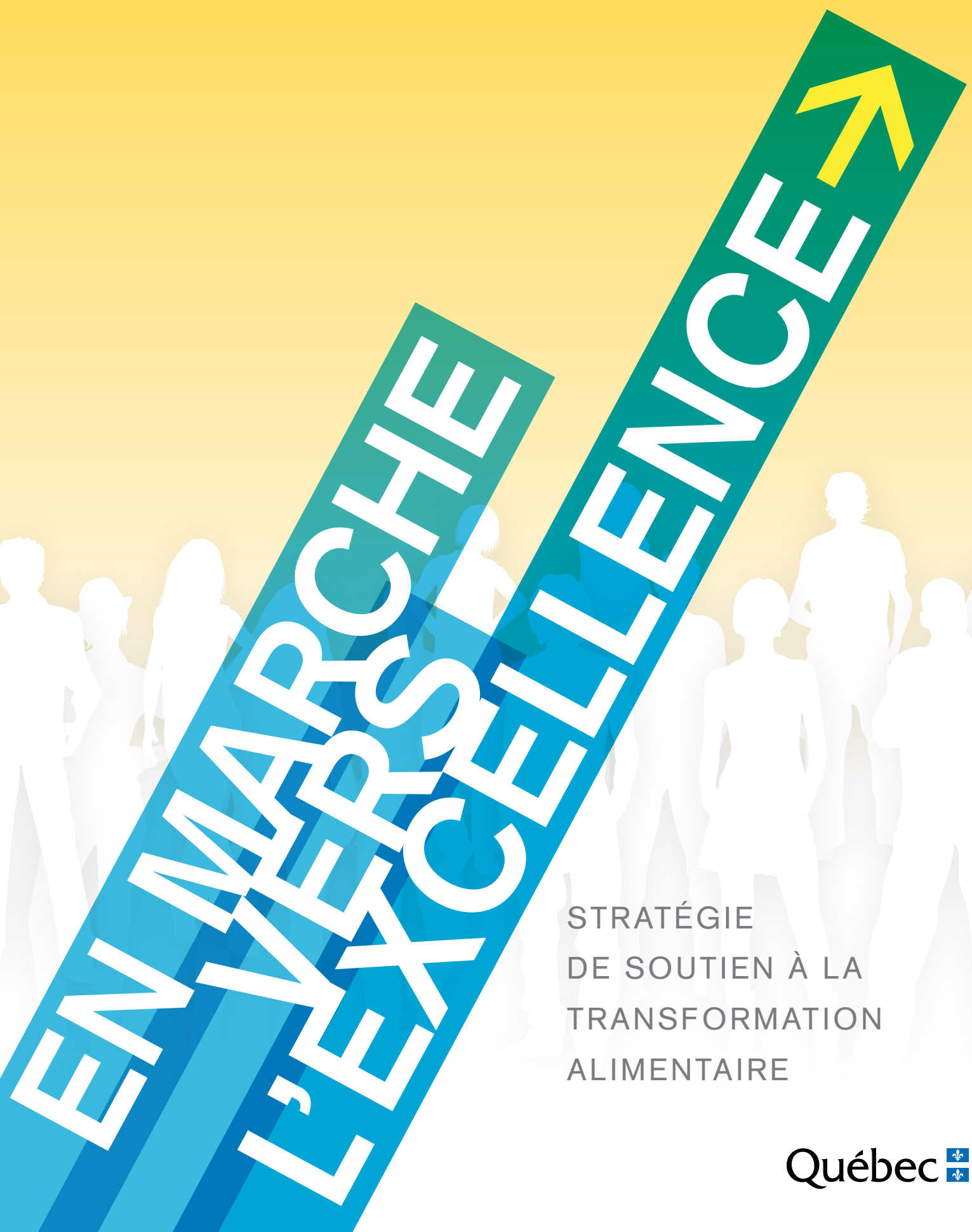


EN MARCHÉ L'EXCELLENCE



STRATÉGIE
DE SOUTIEN À LA
TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE



TRANSFORMATION ALIMENTAIRE QUÉBEC

Un réseau à la portée
des entreprises

Rédaction

Transformation Alimentaire Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Photographies

Éric Labonté et Marc Lajoie, MAPAQ

Édition

Direction des communications
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

**Ce document peut être consulté dans le site Internet
du Ministère à l'adresse suivante :
www.mapaq.gouv.qc.ca/FR/Transformation**

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

ISBN 978-2-550-56888-9 (imprimé)
ISBN 978-2-550-56889-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2009

TABLE DES MATIÈRES

→ 3	Message du ministre
→ 4	Préface
→ 5	La vision
→ 5	Le contexte économique
→ 5	La problématique
→ 6	Les grands enjeux
→ 6	Les orientations
→ 12	Principaux programmes et mesure de soutien

MESSAGE DU MINISTRE



L'industrie de la transformation alimentaire occupe une place prépondérante dans l'économie du Québec. Premier employeur du secteur manufacturier québécois avec plus de 63 000 emplois, l'industrie a engendré, en 2008, des livraisons d'une valeur de 21,1 milliards de dollars.

L'industrie fait continuellement face à des défis de taille tels que la mondialisation des marchés, les fluctuations de l'environnement économique et l'évolution des technologies. Elle doit s'adapter au fur et à mesure afin de maintenir sa place par rapport à ses concurrents.

Le gouvernement du Québec appuie cette industrie. En ce sens, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation exerce un rôle de chef de file à l'égard des entreprises de transformation alimentaire pour favoriser leur essor. Ainsi, il les soutient et les accompagne grâce à son expertise et à ses nombreuses actions. Afin de bien déterminer ses interventions, mon ministère est à l'écoute de sa clientèle.

Je suis fier de vous présenter la Stratégie de soutien à la transformation alimentaire. Elle est le fruit de consultations de l'industrie qui ont permis de cerner des enjeux et des problématiques, de les analyser et de mettre en avant des mesures qui répondent aux besoins particuliers de l'industrie. Les mesures de la Stratégie viennent compléter l'offre de services des autres ministères et organismes gouvernementaux.

Par la mise en œuvre de cette stratégie, le gouvernement du Québec exprime clairement sa volonté de soutenir le développement de cette industrie... qui est en marche vers l'excellence!

Le député de Kamouraska-Témiscouata, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, leader adjoint du gouvernement et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent,

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Claude Bécharde".

Claude Bécharde

Québec 

PRÉFACE

La Stratégie de soutien à la transformation alimentaire regroupe neuf programmes et une mesure issus des quatre grands « chantiers d'analyse » menés par Transformation Alimentaire Québec (TRANSAQ)¹ depuis 2007. Ces importants travaux avaient pour objet de dresser un portrait et d'établir un diagnostic de différents aspects de l'industrie de sorte que TRANSAQ puisse adapter son offre de services aux besoins des entreprises. Ces travaux d'envergure concernaient précisément :

- + le renforcement de la capacité concurrentielle de l'industrie;
- + l'accroissement des achats de produits alimentaires québécois sur le marché intérieur;
- + la prospection et le développement des marchés hors Québec;
- + le développement du secteur des boissons alcooliques artisanales.



1. TRANSAQ est une unité autonome de service du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dont la mission est de soutenir le développement de l'industrie de la transformation alimentaire dans toutes les régions du Québec.

LA VISION

Développer au Québec une industrie de la transformation alimentaire qui soit compétitive, innovante et performante sur les marchés, reconnue mondialement pour la qualité de ses produits et dirigée par des entrepreneurs en quête d'excellence, et ce, au bénéfice de la population québécoise.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

L'industrie de la transformation alimentaire constitue une composante majeure de l'économie québécoise. Par rapport au secteur manufacturier, elle occupe le premier rang sur le plan des emplois et le second pour les ventes.

Composée de quelque 2 000 entreprises, en majorité des petites et moyennes entreprises (PME), l'industrie regroupe aussi de grandes sociétés, qui sont des chefs de file dans leur domaine, qui se révèlent actives en recherche-développement (R-D), qui montrent une haute technicité et qui sont présentes sur les marchés québécois et extérieurs. Ces entreprises comptent dans leurs rangs de grandes multinationales étrangères qui sont attirées au Québec par un approvisionnement agricole varié et local, une culture d'innovation et des coûts d'exploitation très compétitifs par rapport à d'autres pays.

L'industrie québécoise de la transformation alimentaire se démarque de plus en plus à l'extérieur du Québec. Ainsi, 57 % des ventes finales de produits agricoles et alimentaires se font à l'extérieur du Québec. Ces produits se retrouvent sur les tablettes des magasins et dans les restaurants aux quatre coins de la planète. Les aliments québécois sont reconnus à travers le monde et se distinguent dans des concours internationaux.

L'industrie représente un maillon essentiel de la chaîne agroalimentaire qui procure plus de 485 000 emplois, depuis la ferme jusqu'à la distribution dans les magasins et les restaurants.

LA PROBLÉMATIQUE

Les consultations et les analyses réalisées par TRANSAQ en vue de préparer la présente stratégie révèlent que l'industrie possède de nombreuses forces. Elle compte dans ses rangs de très grandes entreprises, dont quatre se classent, en matière de revenus, parmi les dix plus importantes entreprises de transformation alimentaire au Canada. Elle est reconnue pour sa flexibilité et sa créativité, se situant souvent à l'avant-garde des nouvelles tendances en Amérique du Nord. Aussi, en raison de sa nature, elle jouit d'une position plus stable par rapport aux autres industries manufacturières puisqu'elle est moins perturbée par les variations des cycles économiques.

Toutefois, l'industrie québécoise montre une productivité plus faible par rapport à ce qu'on observe en Ontario et au Canada. Ces écarts s'expliquent en grande partie par la structure même de l'industrie, qui est formée chez nous surtout de petites entreprises, et par le fait qu'elle n'investit pas suffisamment dans les nouvelles technologies. Par ailleurs, l'industrie doit répondre à des normes de qualité de plus en plus exigeantes et affronter un nombre grandissant de concurrents sur le marché québécois et à l'étranger.



LES GRANDS ENJEUX

L'analyse de la situation actuelle démontre que, même si l'industrie possède de nombreux atouts, elle fait face à trois grands enjeux : renforcer sa capacité concurrentielle, poursuivre l'amélioration de la salubrité et de la qualité de ses aliments et développer les marchés.

Afin de renforcer sa capacité concurrentielle, l'industrie doit améliorer sa productivité. Pour ce faire, les entreprises doivent investir davantage dans les nouvelles technologies. De plus, il faut qu'elles misent sur l'innovation et la R-D de manière à produire des aliments avec une plus grande valeur ajoutée et à améliorer les processus de production. Par ailleurs, l'accès à une main-d'œuvre compétente et disponible s'avère primordial pour accroître le rendement du secteur manufacturier.

Les entreprises doivent également assurer un contrôle serré de la salubrité et de la qualité des aliments qu'elles produisent. Il est important qu'elles offrent des produits conformes aux plus hautes normes et aux exigences réglementaires en vue de garantir la sécurité des aliments.

En ce qui concerne les marchés, les entreprises doivent affronter une concurrence grandissante tant au Québec que sur les marchés extérieurs. L'accès à des réseaux, à de l'information stratégique et à du soutien technique et financier peut les aider à conserver leur place et à développer de nouveaux marchés.

LES ORIENTATIONS

Afin d'apporter une réponse quant aux enjeux soulevés, la Stratégie mise en avant par le Ministère insiste sur le renforcement de la capacité concurrentielle en proposant les trois orientations suivantes :

- + Améliorer la productivité des entreprises;
- + Améliorer la salubrité et la qualité des aliments;
- + Développer les marchés.



ORIENTATION



Améliorer la productivité des entreprises

Dans le but d'aider les entreprises à accroître leur productivité, le Ministère entend mettre en place, chez TRANSAQ, une démarche d'accompagnement personnalisé des entreprises. De plus, la Stratégie propose quatre programmes d'aide qui portent sur l'amélioration des facteurs qui influent sur la productivité, soit l'investissement, l'innovation, le développement durable et la main-d'œuvre. Ces quatre programmes sont :

- + **Le Programme de soutien à la gestion, aux opérations et aux investissements.** Il a pour objet d'aider les entreprises à concrétiser des projets visant à améliorer leurs compétences et à accroître leur compétitivité.

Exemples de projets admissibles :

- + l'analyse de l'état de situation d'une entreprise ou d'une fonction de l'entreprise, visant l'amélioration de la compétitivité;
 - + la réalisation d'une étude préliminaire ou l'implantation d'une pratique d'affaires éprouvée;
 - + l'embauche de personnes-ressources qualifiées ou de mentors.
- + **Le Programme de soutien aux projets structurants.** Il permet aux associations sectorielles, aux regroupements d'entreprises ou aux organismes à but non lucratif ayant comme clients des entreprises ou des réseaux d'entreprises agroalimentaires de réaliser des projets structurants qui auront une incidence importante sur le développement économique sectoriel ou régional.

Exemples de projets admissibles :

- + le regroupement de l'offre régionale en vue de résoudre un problème de transport ou de distribution;
- + l'identification ou la mise en place d'un projet collectif de nature à améliorer la qualité et la compétitivité de la transformation alimentaire;
- + la mise en valeur de réseaux industriels en transformation alimentaire.

- + **Le Programme de soutien au secteur des boissons alcooliques artisanales.** Il vise à soutenir les entreprises qui désirent adopter des normes de fabrication certifiées, perfectionner leurs connaissances et compétences et d'en acquérir de nouvelles, améliorer la qualité de leurs produits et, enfin, effectuer une mise en marché efficace.

Exemples de projets admissibles :

- + l'optimisation des procédés de fabrication;
- + la préparation d'un cahier des charges pour obtenir une appellation réservée reconnue par la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants ou une marque de certification;
- + le soutien d'études réalisées à l'extérieur du Québec dans le secteur de la fabrication de boissons alcooliques artisanales.



+ **le Programme de soutien à l'innovation.** Il a pour objet d'accroître, au moyen de l'innovation, la productivité des entreprises qui ne sont pas encore compétitives ou qui travaillent à consolider leur place sur les marchés.

Exemples de projets admissibles :

- + l'embauche d'un spécialiste externe en marketing pour élaborer une stratégie de commercialisation d'une innovation;
- + l'accès à des ressources technico-scientifiques externes pour réaliser des activités de développement de produits ou de procédés;
- + l'embauche d'un spécialiste externe pour réaliser un projet d'implantation, en usine, d'une innovation de procédé.



Outre ces programmes d'aide, le Ministère veut stimuler l'innovation par la reconnaissance des produits innovants que les transformateurs québécois mettent au point.

Par ailleurs, afin que les entreprises puissent disposer d'une information stratégique, TRANSAQ organisera des forums et des missions de vigies techniques et commerciales à leur intention. Elle rendra également disponibles des données pour que les entreprises puissent se comparer à d'autres et poursuivre leur démarche d'amélioration.



Finalement, pour assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente, une campagne de promotion sera organisée afin de valoriser les emplois dans le secteur de la transformation alimentaire.

ORIENTATION

→ 2

Améliorer la salubrité et la qualité des aliments

Il est important d'aider les entreprises de transformation alimentaire à mettre en place des systèmes de gestion garantissant un meilleur contrôle de la qualité et de la salubrité des aliments qu'elles produisent. Pour ce faire, la Stratégie comprend trois programmes d'aide financière :

- + **le Programme de soutien à la qualité dans le secteur fromager.** Il vise à aider les entreprises de ce secteur à acquérir les compétences et les outils nécessaires pour améliorer la qualité et la salubrité des aliments.

Exemples de projets admissibles :

- + l'implantation d'un plan de contrôle et de gestion de la qualité;
- + la mise en place d'un système de contrôle et de gestion de la qualité reconnu et basé sur les principes Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP).

- + **le Programme de soutien à la salubrité et à la qualité des aliments.** Il a pour objet d'aider les entreprises qui n'appartiennent pas au secteur fromager à acquérir les compétences et les outils nécessaires pour améliorer la qualité et la salubrité des aliments.

Exemples de projets admissibles :

- + l'implantation d'un plan de contrôle et de gestion de la qualité;
- + la mise en place d'un système de contrôle et de gestion de la qualité reconnu et basé sur les principes HACCP;
- + la réalisation d'activités visant à favoriser l'implantation de bonnes pratiques de fabrication ou d'un système HACCP.

- + **le Programme de soutien aux abattoirs québécois.**

Il vise à aider les abattoirs à mener les études spécialisées ou à effectuer les investissements nécessaires pour se conformer à une nouvelle obligation de la législation ou aux normes de qualité reconnues.

Exemples de projets admissibles :

- + l'audit technique pour la mise aux normes en vue de l'obtention d'un permis d'abattoir transitoire;
- + les aménagements physiques et l'équipement nécessaires pour la mise aux normes en vue de l'obtention d'un permis d'abattoir transitoire;
- + les investissements en immobilisations pour la mise en place d'un système HACCP.



ORIENTATION

→ 3

Développer les marchés

DÉVELOPPER LES MARCHÉS AU QUÉBEC

La Stratégie comprend deux mesures dont l'objectif consiste à aider les entreprises à relever les défis associés au développement de nouveaux marchés intérieurs.

La première mesure, mieux connue sous le nom « Le Québec dans votre assiette! », vise à accroître les achats de produits alimentaires québécois sur le marché intérieur. Elle comprend, entre autres choses, une campagne de promotion générique conduite par le Ministère et intitulée « Mettez le Québec dans votre assiette! ».



Par le soutien financier qu'il accorde à Aliments du Québec, le Ministère veut faciliter l'identification des produits québécois sur les lieux d'achat. Aliments du Québec a la responsabilité de garder à jour la banque de données relatives aux produits québécois, de rendre cette information accessible aux distributeurs et de mettre en valeur les logos d'identification « Aliments du Québec » et « Aliments préparés au Québec ».

Cette première mesure comprend aussi la diffusion des résultats d'une veille stratégique sur les tendances du marché intérieur, la préparation de plans de marketing, la conduite d'études de marché et le recours à du mentorat.

Finalement, la conception et la publication de guides d'accès spécialisés et la tenue de forums d'information ou de séminaires sont prévues afin de faciliter l'accès des entreprises aux réseaux de distribution.

La seconde mesure pour développer le marché intérieur vise à soutenir plus particulièrement le marché des produits régionaux et de niche par la mise en place d'appellations réservées. Le Ministère a d'ailleurs révisé la législation sur les appellations réservées et les termes valorisants. De plus, il met en œuvre le programme suivant :

+ **le Programme de soutien au développement des appellations réservées.** Il vise à soutenir les entreprises agricoles ou agroalimentaires dans leur démarche pour obtenir la reconnaissance d'une appellation réservée en vertu de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants.

Exemples de projets admissibles :

- + la réalisation d'une étude sur la faisabilité économique et l'à-propos d'une nouvelle appellation réservée;
- + la préparation d'un cahier des charges en vue d'obtenir la reconnaissance d'une appellation réservée;
- + la tenue d'une campagne de promotion axée sur la notoriété et l'image de marque d'une appellation réservée.

DÉVELOPPER LES MARCHÉS HORS QUÉBEC

Le développement des marchés, qui vise à créer des occasions d'affaires pour les entreprises, représente une des priorités du Ministère. Les différentes actions proposées dans la Stratégie de prospection et de développement des marchés hors Québec définissent clairement les priorités du gouvernement en cette matière.

Afin de soutenir l'expansion des entreprises à l'extérieur du Québec, le Ministère s'est doté du nouveau programme suivant :

+ **Exportateurs de classe mondiale.** Il permet aux entreprises québécoises de bénéficier d'une aide financière afin de déployer leur stratégie d'exportation. De plus, ce programme soutient la réalisation d'activités de développement des exportations organisées par Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada.

Exemples de projets admissibles :

- + l'élaboration d'un plan triennal d'exportation par une société dûment reconnue;
- + la réalisation d'une étude sur un marché d'exportation;
- + la conception ou l'adaptation d'une image de marque pour les marchés d'exportation.



Afin que les entreprises soient mieux préparées à chaque étape du processus de développement de leurs marchés d'exportation, TRANSAQ, en collaboration avec ses partenaires, entend accorder la priorité à la préparation appropriée des entreprises qui désirent exporter. Tout en profitant de mesures qui leur permettent de se doter d'un plan cohérent en matière d'exportation, les entreprises auront accès à une offre de services bonifiée qui comprendra, notamment, un accompagnement personnalisé.



Par des activités d'analyse, de prospection et d'exploration, TRANSAQ entend recueillir et diffuser de l'information stratégique pour amener les entreprises à choisir des marchés d'exportation présentant le meilleur potentiel pour leurs produits.

Pour accroître la notoriété de l'offre québécoise sur les marchés extérieurs, TRANSAQ et ses partenaires misent sur le développement et la mise en valeur d'une image de marque québécoise aux États-Unis et dans le reste du Canada.

Finalement, la mesure comprend des actions ayant comme objectif de favoriser l'établissement de relations entre les entreprises pour tirer profit d'un bassin d'exportateurs québécois expérimentés et soutenir l'adoption de solutions en réponse à des problèmes horizontaux.

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET MESURE DE SOUTIEN

Orientation 1 – Améliorer la productivité des entreprises

- + Programme de soutien à la gestion, aux opérations et aux investissements
- + Programme de soutien aux projets structurants
- + Programme de soutien au secteur des boissons alcooliques artisanales
- + Programme de soutien à l'innovation

Orientation 2 – Améliorer la salubrité et la qualité des aliments

- + Programme de soutien à la qualité dans le secteur fromager
- + Programme de soutien à la salubrité et à la qualité des aliments *
- + Programme de soutien aux abattoirs québécois *

Orientation 3 – Développer les marchés

Développer les marchés au Québec

- + Mesure de soutien à l'accroissement des achats de produits alimentaires québécois
- + Programme de soutien au développement des appellations réservées

Développer les marchés hors Québec

- + Programme Exportateurs de classe mondiale

* Certains volets de ces programmes bénéficient aussi d'un soutien financier dans le cadre de l'entente fédérale provinciale « Cultivons l'avenir ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la :

**Direction de l'amélioration de la compétitivité
et des analyses stratégiques
Transformation Alimentaire Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**
200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G0A 2K0

Téléphone : [418 380-2202](tel:4183802202)

Télécopieur : [418 380-2134](tel:4183802134)

transaq@mapaq.gouv.qc.ca

Site Web : www.mapaq.gouv.qc.ca

